

POINT D'ETAPES SUR LE SEGUR NUMERIQUE

Intervenants

ARS : Fabian Richard, Maxime Ogier, Sébastien Fonteny

Assurance Maladie : Meavenn Carniol

GRADeS : Guillaume Lorin, Jean-Louis Lyncee

02 mai 2022

<https://www.esegur-normandie/>

SÉCURITÉ
NUMÉRIQUE

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Rappel du Ségur Numérique
3. Mon Espace Santé
4. Le programme SUN-ES
5. Temps d'échanges



30 min



Enjeux et piliers du Ségur



Décloisonnement

Avec l'interopérabilité
comme base de
l'échange et du partage



Sécurité de la Donnée

Intégrité, disponibilité et
confidentialité, traçabilité,
identitovigilance



Cyber sécurité

Se défendre face à une
menace croissante,
protéger le patient et sa
prise en charge



Innovation

Catalogue de Services



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

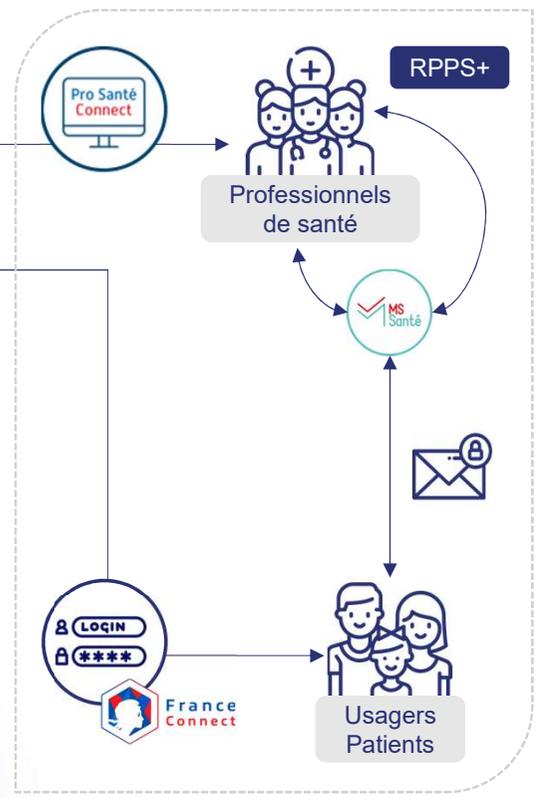
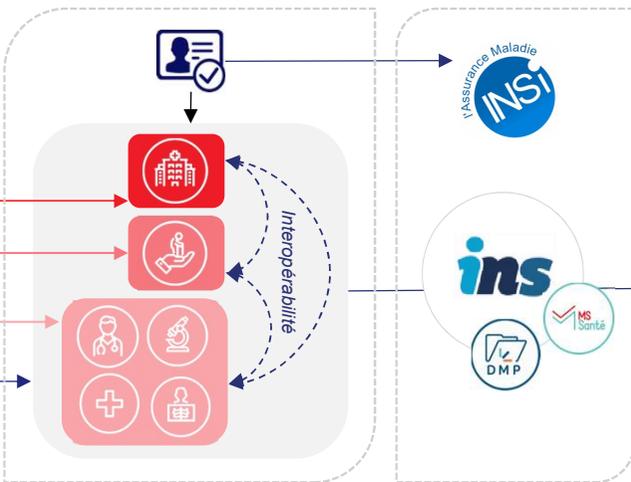
Le Ségur en un coup d'œil



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Équité Futur



- SUN-ES
- ESMS Num.
- Avenants Conv.
- SONS



Quelles fonctionnalités pour Mon Espace Santé ?



- **Documents de santé (« coffre-fort ») :** Consultation et alimentation des **documents** par l'utilisateur et ses PS (VSM, ordonnances, CR d'hospitalisation, résultats biologiques...). Cette bricole s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs. Consultable par les PS selon les autorisations habituelles. Volet de synthèse médicale établi par le médecin traitant, à terme en données structurées.
- **Profil médical :** Alimentation par l'utilisateur de ses antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé. Certains items peuvent être complétés par les PS. La synthèse du profil médical est partageable avec les PS via la synthèse éditée par l'utilisateur.

Agrégations des événements liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des professionnels de santé de l'utilisateur via un service de messagerie sécurisée de santé MSSanté.

Accès à des applications de santé labellisées par l'Etat via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés).



Une fois que Mon Espace Santé est créé



Les professionnels de santé vont pouvoir y **déposer des documents** (comptes-rendus de biologie, VSM, radios, etc.) via leur logiciel métier ou le site dmp.fr



Les professionnels de santé vont pouvoir **consulter les documents** via leur logiciel ou le site dmp.fr, si l'utilisateur leur donne son consentement, y compris en cas d'urgence, selon la [matrice d'habilitation DMP](#)



L'Assurance maladie va pouvoir y **déposer des documents** (historique des soins, attestation vaccinale Covid-19, test de dépistage COVID)

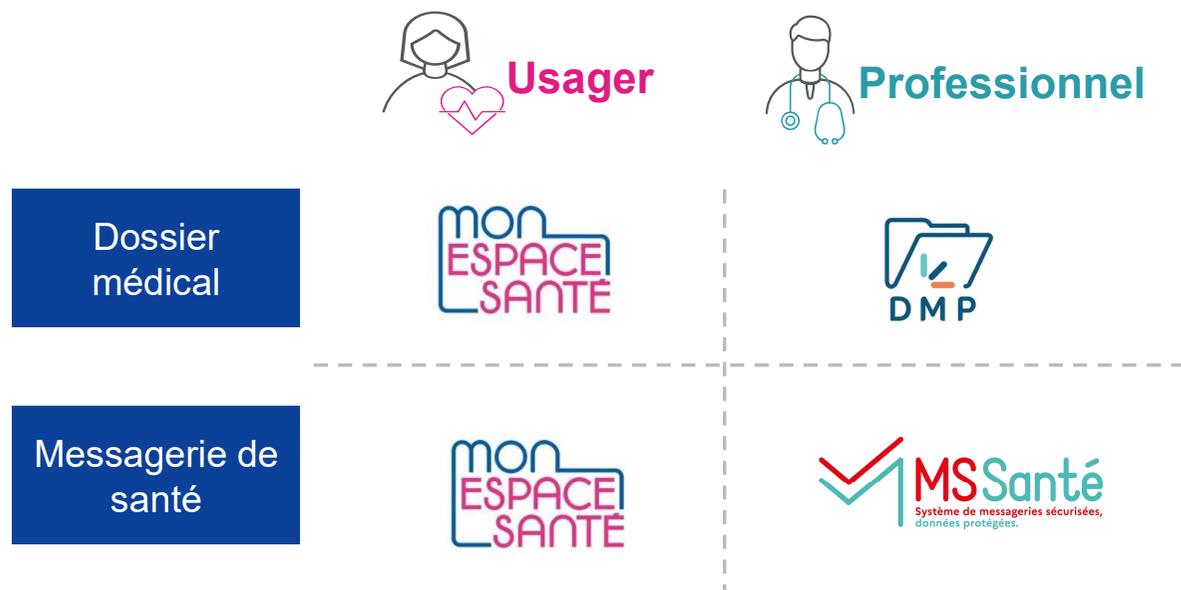


Echanges entre professionnels et patients



Avec l'arrivée de Mon espace santé

- Les usagers qui ne se sont **pas opposés** à la création de Mon espace santé se verront **créer un dossier médical** et une **messagerie de santé Mon espace santé**. Ceux qui disposaient déjà d'un DMP retrouveront toutes leurs données dans Mon espace santé.
- Les **professionnels utilisent leurs logiciels habituels** pour échanger de façon sécurisée avec leurs patients à travers vos logiciels métier DMP-Compatibles et intégrant une Messagerie Sécurisée de Santé.



Rubriques DMP (côté PS)



Le DMP, un carnet de santé numérique organisé en 9 espaces distincts

 Synthèse	 Traitement	 Analyses
 Imagerie	 Comptes Rendus	 Prévention
 Certificats	 Données de remboursement	 Espace Personnel

Documents déposés et classés par **les professionnels de santé**

Les documents déposés par les PS **seront** classés automatiquement en fonction de leur catégorie dans les « **Documents de santé** » et « **Profil médical** » du profil Mon espace santé de l'utilisateur.

Documents déposés par **l'utilisateur**

Tout document déposé par l'utilisateur sur son profil Mon espace santé pourra être **retrouvé par le PS** dans la rubrique « **Espace personnel** » du DMP.

Documents déposés par **l'Assurance Maladie**

Rappel : L'ensemble des accès et actions sur un DMP sont tracés. Ces traces sont consultables et utilisables à tout moment par le titulaire du DMP. Tout accès en dehors du cadre d'une prise en charge est répréhensible pénalement.

Rubriques Mon Espace Santé (côté usagers)



Mon espace santé, 10 rubriques dans « Documents de santé »

 Ma santé en résumé	 Ordonnances et soins	 Imagerie	 Résultats de biologie
 Comptes Rendus	 Prévention et dépistage	 Certificats médicaux	 Autres documents
 Pièces administratives	 Synthèse de mon « profil médical »		

Documents de santé

Pour faciliter le suivi de vos soins, vos professionnels de santé peuvent consulter vos documents. [Qui a consulté mes documents ?](#)

Pour consulter votre historique des soins, cliquez [ici](#).

Filtrer par Plus récents

- Tout sélectionner
- Ma santé en résumé
- Ordonnances et soins
- Radio, écho, scanner, IRM...
- Résultats de biologie
- Comptes rendus

Filtrer par Plus r

- Comptes rendus
- Prévention et dépistages
- Certificats médicaux
- Autres documents
- Synthèse de mon profil médical
- Pièces administratives

Focus sur le profil médical, composé de 12 catégories :

- Maladies et sujets de santé
- Traitements
- Hospitalisations et chirurgies
- Entourage et volontés
- Antécédents familiaux
- Allergies
- Vaccinations
- Historiques des soins
- Habitudes de vies
- Mesures
- Professionnels de santé
- Pièces administratives



Retour sur les principaux cas d'usages



Type de parcours	Parcours	Etapes du parcours	Cas d'usage
HC HdJ	Mère enfant Obésité Santé mentale Néphrologie Patients âgés Cancer Cardiologie	Préadmission	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des documents de préadmission • Envoi d'ordonnances PCR en préadmission • Envoi des convocations • Echange d'informations médicales nécessaires pré opératoires • Envoi de rappels de rdv
		Sortie Hospitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de questionnaires de satisfaction • Alimentation du DMP : CR d'hospitalisation ; CR de consultations ; CR opératoire ; Lettre de liaison à la sortie d'hospitalisation ; Ordonnances ; prescriptions médicales (médicamenteuses, de soins, de produits de santé....) ; CR d'examens (radiologie, biologie, explorations fonctionnelles....) ; Certificats médicaux
Urgences		Bureau des entrées	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des pièces administratives au bureau des entrées en passant par la Messagerie de santé Mon espace santé. • Envoi des documents manquants et compléments d'informations pour la facturation
		Post passage aux urgences	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation du DMP : CR de passage aux urgences, CR consultation



Les acteurs des programmes



Pilotage général

Coordination stratégique et Opérationnelle



Information et **Accompagnement**,
Task forces
Opérateur MSSanté et MIE



Pilotage **SUN-ES / HOP'EN**
Task force Hôpital



Coordination stratégique et opérationnelle
Participation aux task forces



Pilotage **ESMS Numérique** et
Task force Médico-social



Réponses aux besoins ES/ESMS
Conseils au déploiement



Politique Générale de Santé
Commande du Ségur



Agence de Services et de Paiement

Opérateur SONS



Centre National de Droit et d'Agencement

Homologation solutions Ségur



sesam-vitale

Opérateur DMP / INSi / AppCV / e-prescription



ARS

Pilotage de la feuille de route régionale
Accompagnement et promotion



Assurance Maladie

Co-Pilotage (feuille de route)
Accompagnement et promotion

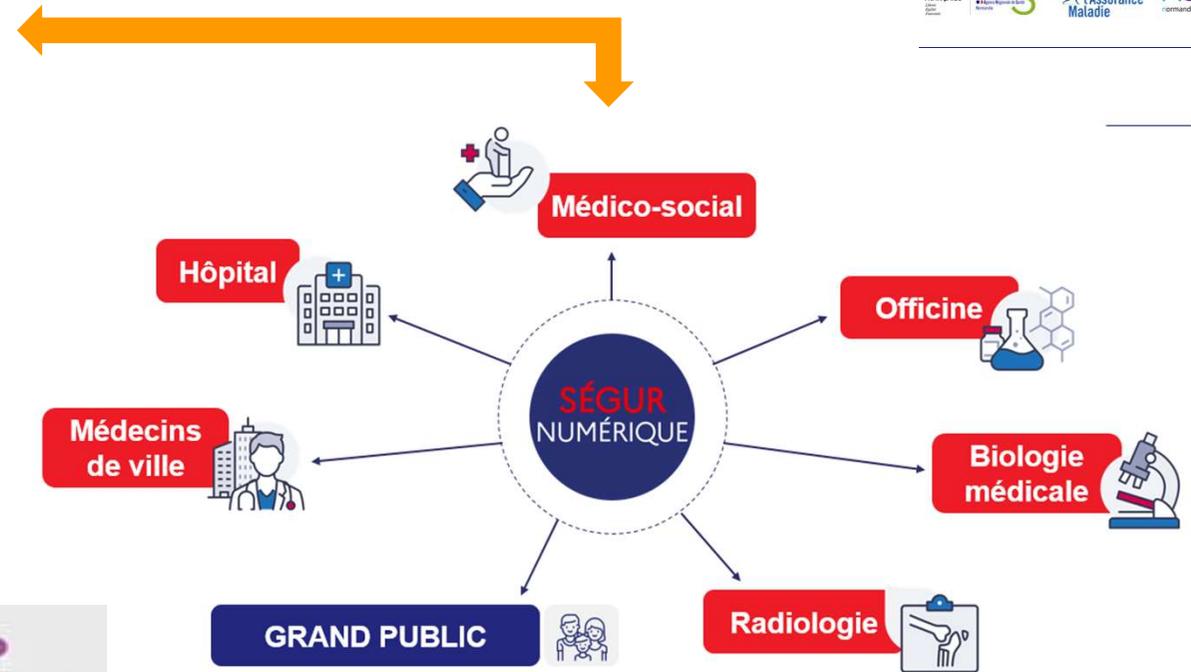


nees

Co-Pilotage (feuille de route)
Accompagnement et promotion



Les Ambassadeurs et Référénts



Ambassadeurs & Référénts



Les pilotes Mon Espace Santé



Quoi ?

1
Mettre en œuvre des cas d'usage rendus possible avec l'arrivée de Mon espace santé

2
Formaliser un retour d'expérience pour favoriser la généralisation

Combien ?

50% Volet 2
~190 k€

Février Mars Avril Mai Juin Juillet Aout Sept

Quand ?

★ Validation instruction volet 2 CNP
Annexe pilotes
★ dépôt des candidatures

Accompagnement des pilotes et suivi de l'expérimentation
★ REX pilotes ★ REX pilotes

Qui ?

CHU ROUEN	CHI ELBEUF LOUVIERS VAL DE REUIL
CLINIQUE DES ESSARTS	ANIDER
CLINIQUE DE LA MISERICORDE	HAD EURE SEINE
CLINIQUE SAINT-HILAIRE	EPSM CAEN
CLINIQUE OCEANE	CLCC HENRI BECQUEREL
CLINIQUE MATHILDE	CENTRE FRANCOIS BACLESSE

SF

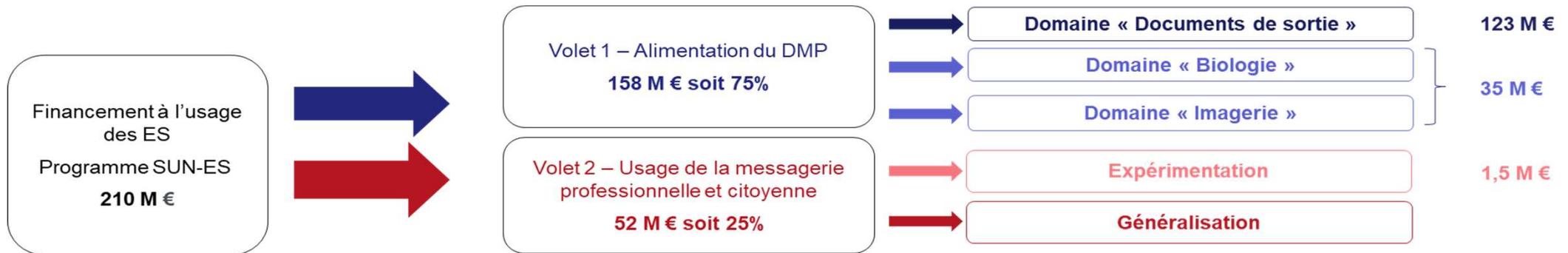




Le programme SUN-ES



Le programme SUN-ES s'inscrit dans les grands principes du Ségur du numérique en santé et particulièrement celui d'une vision centrée sur les usages et d'une dimension inclusive pour l'ensemble des établissements sanitaires.



Les indicateurs d'usage du programme - volet 1 et 2

VOLET 1 – DMP

Indicateurs Volet 1	Domaine « Documents de sortie »
	Alimentation du DMP en :
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lettre de liaison de sortie ✓ Ordonnance de sortie ✓ Compte rendu opératoire *
	} <i>CDA R2 N1 et INS qualifiée</i>
	Domaine Biologie
	Alimentation du DMP en CR de biologie (CDA R2 N3 et INS qualifiée)
	Domaine Imagerie
	Alimentation du DMP en CR d'imagerie (CDA R2 N1 et INS qualifiée)

VOLET 2 – MSS professionnelle et citoyenne

Indicateurs Volet 2	Envoi de documents de santé aux correspondants de santé via la MSS Professionnelle (en format CDA avec INS qualifiée)
	Envoi de messages (avec ou sans pièce jointe) aux patients via la MSS citoyenne
	Présentation des cas d'usage de la MSS professionnelle et citoyenne par l'ES en Commission Médicale d'Établissement ou équivalent

* : L'envoi de CRO fait l'objet d'un bonus de 10% sur le forfait du domaine « Document de sortie » - seuls les ES ayant une activité de chirurgie sont concernés par cet indicateur.



Présentation du dispositif de candidature

Volets 1 et 2

Le calendrier du programme prévoit 4 fenêtres de financement, soit une fenêtre de financement par semestre.

Pour chaque fenêtre de financement, est prévue :

- Une **période de candidature** pour les établissements, **d'une durée de 2 mois** chacune ;
- Une **période d'instruction** des ARS, **d'une durée de 4 mois** maximum (entre le dépôt des dossiers et la communication des dossiers retenus).

		2021				2022								2023				2024													
		Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	
Commun	Periode de candidature	■	■					■	■					■	■					■	■										
	Sélection des candidatures par les ARS et contractualisation avec les ES	■	■	■	■			■	■	■	■			■	■	■	■			■	■	■	■								
Volet 1	Fenêtre de mesure et d'atteinte des cibles volet 1					Fenêtre 1 SUN-ES				Fenêtre 2 SUN-ES				Fenêtre 3 SUN-ES				Fenêtre 4 SUN-ES													
Volet 2	Fenêtre de mesure et d'atteinte des cibles volet 2					Fenêtre 1 SUN-ES				Fenêtre 2 SUN-ES				Fenêtre 3 SUN-ES				Fenêtre 4 SUN-ES													

Inclusif et conditionné au respect de **critères d'éligibilité**, à l'atteinte de six prérequis

candidatures éligibles :



SUN ES Fenêtre 1 :

Sur **54 établissements** retenus :

24 en privé lucratif	1.045.097
6 en privé non lucratif	333.668
23 En public	2.465.304
1 CLCC	<u>114.190</u>
Soit :	3.958.659 €

Répartition domaine

53 sur D1 (documents de sortie) dont 24 avec CRO
4 sur D2 (biologie)
14 sur D3 (imagerie)

SUN ES Fenêtre 2 :

Sur **60 candidatures** :

24 en privé lucratif	807.981
8 en privé non lucratif	202.897
26 En public	1.602.935
2 CLCC	<u>202.759</u>
Soit :	2.816.572 €

Répartition domaine

29 sur D1 (documents de sortie) dont 10 avec bonus CRO
6 sur D2 (biologie)
8 sur D3 (imagerie)
52 sur D4 (MSS et messagerie citoyenne)

F1/F2

32 Ets	1.853.078
11 Ets	536.565
36 Ets	4.068.239
2 Ets	<u>316.949</u>
	6.775.231 €

SUN ES fenêtre 1 et 2 :

114 candidatures pour 81 établissements (27 primo sur F2)

166 domaines plus 34 bonus

6.775.231 euros de demande de subventions



Instruction reprise de l'historique du DPI

- Bonus reprise de l'historique candidature ouverte pour les ETS sur le domaine D1
- Ce document ainsi que le guide sont mis en ligne sur la page du programme SUN-ES.
- Pour que les ES de la fenêtre 1 et 2 se positionnent pour ce bonus là sur cette fenêtre **jusqu'au 31 Mai**, Mise à disposition d'un formulaire dédié Démarches simplifiées.

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté, Égalité, Fraternité

INSTRUCTION DGOS/DNS N° 2022
supplémentaire de financement forfaitaire
l'alimentation du Dossier Médical Partagé
documents de santé dans le cadre de
Etablissement de Santé (SUN-ES).

Le ministre des s
Mesdames et Messie
des agences régionales e
Mesdames et M
des établissements de

Référence	NOR : X
Date de signature	JJ/MM/2
Emetteur(s)	Ministère Directio Déléga
Objet	Instruct le cad « alime Dossier ES.
Commande	L'objet mise en SUN-ES
Action(s) à réaliser	Mettre SUN-ES
Echéance(s)	Prise en
Contact(s) utile(s)	Directi Sous-di l'offre de Bureau soins Caroline Tél. : 01 Mél. : @ Inès GH

Ministère
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté, Égalité, Fraternité

Délégation
au numérique en santé

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

**Guide explicatif pour l'enrichissement du DMP avec la reprise partielle
des documents de synthèse historiques référencés dans le DPI**

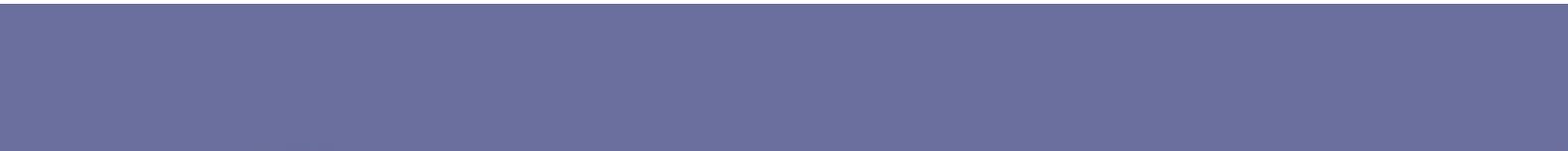
Version 1.5 - 24 mars 2022

Le présent guide explicatif, à l'attention des établissements et de leurs éditeurs, principalement de dossier patients informatisés - DPI, et éventuelles plateformes d'intermédiation associées - PFI, décrit des recommandations concernant l'enrichissement du DMP avec la reprise partielle des documents de synthèse historiques référencés dans le DPI.

Il aborde l'intérêt, les modalités possibles, la faisabilité juridique, ainsi que les enjeux et les points d'attention.

Ce guide est conçu pour les établissements sanitaires mais il peut utilement servir pour la conduite de projets de reprise d'historique similaires dans les établissements médico-sociaux, via les dossiers des usagers informatisés (DUI), pour les médecins de ville, via les logiciels de gestion de cabinets (LGC), pour les biologistes médicaux de ville, via les systèmes de gestion des laboratoires (SGL), pour les radiologues de ville, via leurs systèmes d'information de radiologie (RIS), etc. en attendant l'élaboration de guides équivalents, dédiés à ces contextes.

Ce guide a vocation à être enrichi au fur et à mesure des retours des établissements se lançant dans le projet de reprise.



Temps d'échanges

égur

